

Procès-Verbal
Conseil d'établissement 2022-2023

29 mars 2023, 19 h
Aux Quatre-Vents 2

PROCÈS-VERBAL

REPRÉSENTANTS DES PARENTS

Madame Lidwine Fondja Ndiong Ikpa (Teams)
Madame Mariannik Toutant
Madame Marie-Ève Drouin-Rousseau
Madame Véronique Leclerc (absente)
Madame Christine Lévesque-Desjardins
Madame Noémie Pellerin Desjarlais

REPRÉSENTANTS DES PARENTS SUBSTITUTS

Madame Camille Bédard
Madame Marie-Ève Pitre

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS

Madame Édith Michaud
Madame Sophie Bouchard
Madame Amélie Tremblay

REPRÉSENTANTE DES PROFESSIONNELS

Madame Marie-Émilie Bilodeau

REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Madame Marie-Ève Lortie

REPRÉSENTANT SOUTIEN

Absent

DIRECTIONS

Monsieur David-Étienne Bélanger, directeur
Mme Caroline Bédard, directrice adjointe

18h50 : Bloc de questions sur la [formation](#) (art. 53 et 459.5)

19h : Accueil et ouverture de l'assemblée (vérification du quorum (art. 61 LIP)
Le quorum est constaté.

Ajout du sujet sur convention collective

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par madame Marie-Émilie Bilodeau d'adopter l'ordre du jour de la rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal du 25 janvier 2023

Il est PROPOSÉ par madame Christine Desjardins-Lévesque d'adopter le procès-verbal du 25 janvier 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23 #30

3. Suivis au procès-verbal du 25 janvier 2023

Les différents suivis sont à l'ordre du jour de la rencontre.

4. Approbation de la régie interne du SDG 23-24

Madame Marie-Ève Lortie présente le document de la régie interne du service de garde La Girouette et les modifications apportées au document. On note par exemple des modifications au niveau du calendrier de facturation ainsi que les journées pédagogiques de l'année prochaine. Concernant l'inscription aux journées pédagogiques, elle souligne néanmoins qu'il est toujours possible d'annuler une inscription, mais dans un délai raisonnable.

Monsieur David-Étienne Bélanger mentionne que le retard sur les paiements est un grand enjeu, surtout chez les familles qui ne font aucune entente de paiement avec l'école, et ce, même après trois rappels.

Dans la régie interne de l'année prochaine, il est maintenant suggéré et non exigé d'avoir des collations composées de fruits, de légumes et de produits laitiers. Ce changement a pour objectif de faciliter la tâche à des familles qui ont des difficultés avec les exigences au niveau des collations.

Une modification a également été faite au niveau de l'utilisation du statut régulier et sporadique.

Il est PROPOSÉ par madame Amélie Tremblay d'approuver la régie interne du SDG 23-24.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23 #31

5. Approbation de la journée d'accueil du préscolaire du 31 mai 2023

Une modification dans l'horaire est prévue pour la journée du 31 mai. Les élèves de maternelle 5 ans iront au service de garde pendant que les enseignantes rencontreront les futurs élèves. Puisque c'est un changement à l'horaire, le conseil d'établissement se doit d'approuver ce changement au calendrier.

Il est PROPOSÉ par madame Christine Desjardins-Lévesque d'approuver la journée d'accueil du préscolaire du 31 mai 2023.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-22/23 #32

6. Consultation maternelle 4 ans – 23-24 (Art. 37.2)

La modification à la grille-matière a été adoptée en janvier pour que le conseil d'établissement puisse approuver l'ajout de la maternelle 4 ans. La rencontre d'accueil pour les futurs élèves de maternelle 4 ans est prévue au mois d'août afin de permettre de voir les vrais locaux.

Concernant le point 6 de la dernière rencontre sur la grille des matières, monsieur David-Étienne Bélanger mentionne avoir fait le suivi auprès des services éducatifs du Centre de services scolaire en prévision de l'organisation scolaire de la prochaine année. Les services éducatifs ont retourné une lettre confirmant que notre grille des matières est conforme aux prescriptions ministérielles.

La direction générale confirme que nous pourrions offrir la maternelle 4 ans à notre école dès l'an prochain.

Or, l'article 37.2 de la loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'établissement soit consulté pour toute modification à notre offre de services pédagogiques.

Vous trouverez l'information concernant le programme et les critères d'admission de la maternelle 4 ans sur notre site CSDPS, section parcours scolaire : <https://www.csdps.qc.ca/parcours-scolaire/prescolaire>.

Le conseil d'établissement de l'école aux Quatre-Vents consent à ce que le programme des maternelles 4 ans soit ajouté à l'offre de service de l'école.

7. Consultation sur les critères de sélection des directions

Madame Mariannik Toutant présente la lettre contenant les critères de sélection de la direction aux membres du conseil d'établissement. Elle confirme avec les membres s'ils considèrent que la lettre est complète et conforme. Madame Amélie Tremblay valide le contenu de la lettre.

Monsieur David-Étienne Bélanger souligne que l'exercice est fait annuellement, mais qu'il n'a pas reçu à ce jour une indication quant à un possible changement d'école pour la prochaine année.

Le CÉ se consulte sur les points qui pourraient être ajoutés dans la prochaine lettre pour les critères de sélection de la direction. Le conseil nomme que la connaissance du fonctionnement des classes spécialisées devrait être un critère. La lettre sera ensuite envoyée à la direction générale CSS par madame Laurence Boilard une fois mise à jour et signée par la présidente pour la prochaine rencontre.

8. Calendrier scolaire 23-24

8.1 Assemblée générale des parents

La direction présente le calendrier 23-24 et mentionne que l'assemblée générale des parents pour l'année prochaine serait le 14 septembre 2023.

Monsieur David-Étienne Bélanger consulte les parents concernant les rencontres des titulaires. Le conseil d'établissement choisit que la rencontre des parents ainsi que l'assemblée générale soient sur une seule journée.

8.2 Compagnie et date de la photo étudiante

Monsieur David-Étienne Bélanger consulte les membres pour la date et le choix de la compagnie de photo pour l'année prochaine. Il demande aux parents s'ils sont satisfaits du service offert. Pour le moment, les dates retenues pour l'année 2023-2024 seraient à la 3^e semaine de septembre soit le 28 et le 29 avec la compagnie Belco.

9. Modification de la date du CÉ de mai ou de juin 2023

En fonction des dates de consultation du PEVR par le CSS et des suivis à faire au ministère, nous devons avoir une rencontre du CÉ entre le 18 mai et le 9 juin. La rencontre du 16 mai est reportée au 18 mai et celle du 14 juin est devancée au 13 juin.

Il est PROPOSÉ par Marie-Ève Drouin Rousseau d'approuver les modifications au calendrier concernant les dernières rencontres du CÉ.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ-22/23 #33

10. Analyse de la situation, projet éducatif et les résultats des élèves aux 2^e bulletin (Art. 74, 75, 109)

La direction présente les résultats des élèves de l'école en français et mathématiques après le 2^e bulletin. Elle souligne que l'équipe-école devra se pencher sur le bilan du projet éducatif et des moyens utilisés d'ici la fin de l'année. Nous sommes 5 % en dessous du Centre de services scolaires pour la réussite des garçons de la 4^e à la 6^e année. L'objectif est de diminuer cet impact puisque l'écart est présent dans toutes les matières.

La direction mentionne également que les résultats scolaires au bulletin de février seront présentés à l'assemblée générale des enseignants lors de la pédagogie du 31 mars. Les efforts en lecture et en mathématique devront être poursuivis d'ici la fin de l'année, et ce, en prévision de la prochaine année. Cette présentation permettra d'identifier et de préciser les objectifs du prochain projet éducatif en prévision de l'adoption pour décembre 2023.

11. Sortie des finissants du 14 juin et suivi des sondages

La direction présente la modification de la date de la sortie de fin d'année pour les finissants. La croisière se fera le 14 au lieu du 19 juin. Le sondage est présentement envoyé aux parents et l'approbation qui doit être à plus de 80% est atteinte pour la tenue de l'activité. Le conseil est d'accord avec le changement de date.

12. Consultation sur le logo de l'école

La direction explique qu'avec le projet bienveillance, le logo de l'école a été retravaillé. La direction propose que ce nouveau logo soit utilisé dans les communications de l'école. Une enseignante a suggéré de vérifier si le Q majuscule peut être modifié. Les membres du CÉ sont partants pour participer au changement du logo de l'école.

13. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 23-24 (Art. 75.1, 77, 83,1 et 110,4)

Madame Caroline Bédard présente la mise à jour du plan d'action contre l'intimidation pour la prochaine année. Les changements faits comprennent :

- la modification de la mise en page;
- la mise en place du projet Moozoom en collaboration avec la psychoéducatrice et les TES;
- l'atelier sur la différence entre conflit et intimidation offert par la psychoéducatrice;
- le port du chandail rose dans le cadre de la journée contre l'intimidation ainsi que tous les vendredis qui suivent dans l'année;
- les niveaux réponse à l'intervention (RAI) sur la cour au bâtiment 1, les animations en préparation aux récréations au bâtiment 2 et les défis mensuels avec le comité bienveillance sur les règles de vie.

Madame Caroline Bédard mentionne également l'ajout de la section 3 sur les sanctions en lien avec les manquements majeurs et le protocole d'intimidation. Elle nomme que l'on met d'abord la mise en place du geste réparateur.

Le plan sera reconduit pour l'année 2023-2024.

Les règles de vie et le système de gestion des comportements seront discutés en comité bienveillance et déposés au CÉ de mai ou juin 2023.

Il est PROPOSÉ par Noémie Pellerin Desjarlais d'adopter la révision et l'actualisation du plan de lutte pour 23-24

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CÉ-22/23 #34

14. Communication de la présidente

La présidente a fait ses commentaires durant la rencontre.

15. Informations de la direction

15.1 Cour d'école QV-2

L'estimation et les plans finaux ont été reçus de la firme d'architecte. Nous avons approuvé les modifications et les ressources matérielles vont déposer les appels d'offres en avril.

La direction mentionne également que des réparations sont prévues pour la cour du bâtiment 1.

15.2 Retour sur la consultation du plan d'effectifs 23-24

La direction a terminé les consultations pour le plan des effectifs. Elle attend de recevoir l'organisation scolaire du mois d'avril avant de faire le suivi sur les ressources qui seront en place pour la prochaine année. Monsieur David-Étienne Bélanger doit estimer le budget de fonctionnement avant de finaliser les plans d'effectifs. Il ne peut donc pas confirmer les postes pour le moment. Il travaille avec les ressources financières afin d'anticiper le financement de l'école pour 23-24.

L'organisation scolaire de l'année prochaine va également déterminer le nombre de postes prévus pour le personnel du service de garde.

15.3 Ajout orthopédagogie premier cycle

Un service d'orthopédagogie a été ajouté depuis janvier au préscolaire et au premier cycle et ce dernier a été bonifié à la suite d'une plus grande disponibilité de l'enseignant depuis le retour de la semaine de relâche. L'ajout assez important est en place jusqu'à la 2^e semaine de juin.

15.4 Suivi des mesures protégées

Nous avons reçu la révision des mesures protégées du ministère. On note deux différences dont une mesure qui a permis d'ajouter du soutien en orthopédagogique.

16. Mot du représentant au comité de parents

Madame Camille Bédard a transmis aux membres du CÉ les informations suivantes : la semaine nationale de l'engagement parental en éducation aura lieu du 28 mai au 3 juin, les membres du CÉ ont accès au site aidersonenfant.com et les Webinaires de la FCPQ sont également accessibles aux membres du CÉ.

17. Communication de la responsable du service de garde

Monsieur David-Étienne Bélanger nomme que 506 élèves sont inscrits au SDG et que 100 élèves ont changé de statut. Nous avons 87 % de fréquentation, mais on est rendu à 73 %. La direction devra, avec Madame Marie-Ève Lortie, anticiper le pourcentage d'inscriptions au service de garde pour la prochaine année.

18. Communication de l'équipe-école

Madame Amélie Tremblay souligne les activités qui ont eu lieu à l'école comme le déjeuner santé fait dans les classes durant le mois de mars, le défi mathématique, le port du chandail rose contre l'intimidation par tous les membres du personnel et la fête des neiges.

Madame Sophie Bouchard mentionne que les élèves du 2^e cycle ont participé au Défi moi je lis. Certains élèves ont également participé à Génie en lecture. De plus, elle mentionne que la chorale de l'école participera à l'évènement les Vocalies le 5 mai prochain accompagnée de madame Marie-Michèle Careau.

Madame Édith Michaud nomme que les élèves de 2^e et 3^e cycles ont participé au concours des tables et que certains élèves ont participé au concours de mathématique de l'AQJM.

Finalement, madame Marie-Émilie Bilodeau mentionne que les professionnels ont accès à une formation offerte par les intervenants des services d'intégrations multisens pour mieux accompagner les élèves.

19. Varia

Madame Amélie Tremblay mentionne que la convention collective des enseignants se termine le 31 mars et qu'ils sont en mobilisation. Elle remet des lettres qui mentionnent les revendications aux membres du CÉ.

20. Levée de la séance à 21h11

Il est PROPOSÉ par madame Mariannik Toutant de lever la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CÉ-22/23 #35

Madame Mariannik Toutant
Présidente

David-Étienne Bélanger
Directeur